PROCES-VERBAL DE SEANCE DU COMITE SYNDICAL
DU MARDI 4 SEPTEMBRE 2018

L'an deux mille dix-huit, le quatre septembre à dix-huit heure trente, le Comité du Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la propriété de MONTE CRISTO, dûment convoqué par le Premier Vice-président le vingt huit août, s'est réuni à l'Hôtel de Ville de Marly-le-Roi, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Madame **Marie-Claude CARLIER**, doyenne de l'assemblée.

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

PRESENTS

LE PECQ	Jean-Noël AMADEI, DELEGUE TITULAIRE Nicole WANG, DELEGUEE TITULAIRE Nicole SCHELLHORN, DELEGUEE SUPPLEANTE
LE PORT-MARLY	Mireille TEMPEZ, PRESIDENTE Marie-Claude CARLIER, DELEGUEE TITULAIRE
MARLY-LE-ROI	Jean-François PERRAULT, DELEGUE TITULAIRE Stéphanie THIEYRE, DELEGUEE TITULAIRE

ABSENTS EXCUSES

LE PORT-MARLY	Olga ATHLAN, DELEGUEE SUPPLEANTE
MARLY-LE-ROI	Hubert POTHELET, DELEGUE SUPPLEANT

ASSISTAIENT A LA SEANCE

Monsieur Jean-Michel ARBASSETTE, Directeur adjoint des Syndicats Intercommunaux
Madame Frédérique LUROL, Directrice du Château MONTE CRISTO
Madame Aurélie ROUCHES, Responsable du secrétariat général des syndicats intercommunaux
Madame Agnès CHEVALIER, Responsable du pôle secrétariat des syndicats intercommunaux

Nombre de communes	:	**3**
QUORUM	:	**4**
Délégués présents	:	***7***
Délégués comptant pour le vote	:	***6***

SEANCE DU 4 SEPTEMBRE 2018

Compte tenu de la démission de la Présidente, Madame Mireille TEMPEZ, par courrier en date du 3 juillet 2018**,** et du courrier du Préfet en date du 17 août l'acceptant, Madame **Marie-Claude CARLIER**, doyenne, préside la séance.

Le quorum étant atteint, la Présidente ouvre la séance à 18h30.

Monsieur Jean-Noël AMADEI, délégué titulaire de la ville du Pecq, est désigné secrétaire de séance.

La Présidente rappelle l'ordre du jour, qui est le suivant :

- Election du président
- Composition du bureau et élection de ses membres
- Délégation de compétences du comité au Président et au bureau
- Désignation des membres de la Commission d'Appel d'Offre (CAO)
- Indemnités de fonction au Président et aux Vice-présidents
- Sortie du groupement de commandes « assurances » avec la ville de Marly-le-Roi
- Questions diverses

ELECTION DU PRESIDENT

La Présidente donne lecture des modalités d'élection du Président et son rôle,

Monsieur Jean-François PERRAULT propose sa candidature. Aucune autre candidature n'est proposée.

Après avoir procédé règlementairement aux opérations de vote, les résultats sont les suivants :

- Candidature déclarée : 1
- Nombre de votants : 6
- Nombre de blancs et nuls : 0
- Suffrages exprimés : 6
- A obtenu au premier tour de scrutin : 6 voix

Monsieur Jean-François PERRAULT est élu Président, à l'unanimité et au premier tour, et prend la présidence du comité.

Il remercie, au nom de tous les membres du comité syndical, Madame Mireille TEMPEZ pour le travail réalisé au cours de ses deux ans de mandat.

Il indique être très fier d'être élu Président du Syndicat intercommunal de Monte-Cristo et précise siéger depuis 10 ans au comité et donc bien connaître le fonctionnement du château.

Il informe les membres du comité qu'il souhaite, pendant sa présidence, poursuivre les travaux qui ont été engagés par Madame TEMPEZ, et notamment l'étude concernant le pavillon d'accueil et l'aménagement paysager.

Il ajoute qu'il souhaite également renouer des liens plus étroits avec la Société des amis d'Alexandre Dumas et les associer plus fortement à la politique d'animation du site ; il aimerait notamment que cette dernière travaille sur la réalisation et la présentation d'une exposition temporaire consacrée à Alexandre Dumas et les femmes.

Le Président souhaiterait, en outre, étudier la possibilité de travailler avec une société qui propose des parcours sonores en 3D, afin de développer l'intérêt du site et par conséquent sa fréquentation et ses recettes.

COMPOSITION DU BUREAU ET ELECTION DE SES MEMBRES

Le Président indique qu'il convient de procéder à l'élection des membres du bureau, composé de deux Vice-présidents, deux assesseurs et un secrétaire.

Election du premier Vice-président :

Candidature déclarée : Monsieur Jean-Noël AMADEI

1er tour :	nombre de votants	: 6
	Nombre de blancs et nuls	: 0
	Suffrages exprimés	: 6
	A obtenu	: 6 voix

Monsieur Jean-Noël AMADEI est élu, à l'unanimité et au premier tour, premier Vice-président.

Election du deuxième Vice-président :

Candidature déclarée : Madame Mireille TEMPEZ

1er tour :	nombre de votants	: 6
	Nombre de blancs et nuls	: 0
	Suffrages exprimés	: 6
	A obtenu	: 6 voix

Madame Mireille TEMPEZ est élue, à l'unanimité et au premier tour, deuxième Vice-présidente.

Election des assesseurs :

Candidatures déclarées : Mesdames Marie-Claude CARLIER et Stéphanie THIEYRE

1er tour :	nombre de votants	: 6
	Nombre de blancs et nuls	: 0
	Suffrages exprimés	: 6
	Ont obtenu	: 6 voix

Mesdames Marie-Claude CARLIER et Stéphanie THIEYRE sont élues, à l'unanimité et au premier tour, assesseurs du bureau.

Election du secrétaire :

Candidature déclarée : Madame Nicole WANG

1er tour :	nombre de votants	: 6
	Nombre de blancs et nuls	: 0
	Suffrages exprimés	: 6
	A obtenu	: 6 voix

Madame Nicole WANG est élue, à l'unanimité et au premier tour, secrétaire du Bureau.

Le Président donne lecture de la charte de l'élu local.

DELEGATION DE COMPETENCES DU COMITE SYNDICAL AU PRESIDENT ET AU BUREAU

Le Président donne lecture du rapport présentant les compétences déléguées par le comité syndical.

Après lecture du rapport aucune remarque n'étant formulée, le comité syndical adopte, à l'unanimité, les propositions énoncées.

DESIGNATION DES MEMBRES DE LA COMMISSION D'APPEL D'OFFRE

Le Président donne lecture du rapport.

Sont proposés :

Membres titulaires :

- Jean-Noël AMADEI
- Nicole WANG
- Mireille TEMPEZ
- Marie-Claude CARLIER
- Stéphanie THIEYRE

Membres suppléants :

- Nicole SCHELLORN
- Claire VALADIER
- Olga ATHLAN
- Hubert POTHELET
- Guillaume LE HENO

Après avoir procédé règlementairement aux opérations de vote, l'ensemble des membres proposés sont élus, à l'unanimité.

INDEMNITE DE FONCTION AU PRESIDENT ET AUX VICE-PRESIDENTS

Le Président donne lecture du rapport.

Aucune remarque n'étant formulée, le Comité syndical fixe, à l'unanimité, les taux des indemnités mensuelles suivants : 9,36 % pour le Président et 4,00 % pour chacun des Vice-présidents.

SORTIE DU GROUPEMENT DE COMMANDES « ASSURANCES » AVEC LA VILLE DE MARLY-LE-ROI

Le Président donne lecture du rapport.

Au regard des résultats de l'audit des contrats d'assurance du syndicat réalisé par un assistant à maîtrise d'ouvrage –la société AGEPRI- et des offres reçues dans le cadre du groupement de commandes des syndicats intercommunaux, il est proposé au comité de sortir du groupement avec la ville de Marly pour rejoindre celui des syndicats intercommunaux dont les tarifs et les garanties sont plus favorables au syndicat.

Après lecture du rapport aucune remarque n'étant formulée, le comité syndical approuve, à l'unanimité, la sortie du groupement de commande qui désigne la Ville de Marly-le-Roi comme coordonnateur.

QUESTIONS DIVERSES

Le Président demande à Madame Lurol, Directrice du château, de bien vouloir faire un point sur la fréquentation et les animations du lieu.

Madame LUROL indique que la fréquentation est très bonne cette année. Elle précise que, du 1er juillet au 31 août, le château a accueilli 5 962 personnes (5 565 en 2017) et, du 1er janvier au 31 août, 20 170 personnes ont visité les lieux (15 480 en 2017).

Elle ajoute que les recettes boutique, directement liées à la fréquentation, sont, de fait, nettement supérieures aux recettes de 2017 sur la même période.

Elle rappelle que le salon du livre, organisé en partenariat avec les bibliothèques de Marly le roi, le Pecq et le Port-Marly, aura lieu le 7 octobre prochain et portera sur le thème des mondes imaginaires. Elle indique que, comme chaque année, sont prévus la présence d'auteurs et d'illustrateurs avec des séances de dédicace, des lectures par les bibliothécaires, des ateliers et des spectacles, et que cette année l'invité d'honneur sera François Place, auteur et illustrateur reconnu, qui expliquera son métier, ses sources d'inspiration, sa manière de travailler et animera un atelier de dessins avant de dédicacer ses livres.

Madame LUROL informe les membres du comité du départ de l'agent qui avait été recruté pour la haute saison à l'accueil et à la boutique ; elle ajoute que cette personne a pu être remplacée, pour la fin de la haute saison, depuis le 30 août et que le nouvel agent a su réagir de façon très positive face à un public nombreux lors de son premier week-end de présence (600 personnes accueillies en deux jours).

Elle évoque le reportage consacré très récemment au château de Monte-Cristo et diffusé sur France 3 dans le journal 19/20, qui explique la très forte fréquentation. Elle ajoute que deux reportages ont également été diffusés en août sur France bleu.

Elle informe également les membres du comité qu'un acte de vandalisme a eu lieu cet été sur les parkings du château et que la caméra de surveillance du portail, ainsi que le poteau qui fait office de « bloc portail » sont à terre. Elle précise que, même si le portail n'a rien et fonctionne correctement, il n'a plus de butée et est hors service pour le moment. Les réparations auront lieu dans le courant du mois de septembre.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 19h15.